

## Résumé des mandats

### Congrès régulier de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Tenu les 28 février et 1<sup>er</sup> mars 2009 à l'Université Laval

#### **Ordre du jour**

---

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
  - 1.1 Praesidium
  - 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
  - 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal
- 2.0 Élections
- 3.0 Campagne actuelle
  - 3.1 Revendications
  - 3.2 Plan d'action
- 4.0 Prochaine campagne
- 5.0 Autres revendications
- 6.0 Structures
  - 6.1 Conseils régionaux
  - 6.2 Femmes
  - 6.3 Conseil exécutif
  - 6.4 Autres
- 7.0 Embauche permanence
- 8.0 Finances
  - 8.1 États financiers
  - 8.2 Modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009
  - 7.3 Fonds d'entraide
- 8.0 Avis de motion
  - 8.1 Dépôt des avis de motion
  - 8.2 Traitement des avis de motion
- 9.0 Varia
- 10.0 Levée

#### **Lecture et adoption du procès-verbal**

---

1. L'adoption du procès-verbal du Congrès des 25 et 26 octobre 2008.

#### **Élections**

---

1. Élection de Youri Couture, membre de l'AÉMSP-UQAM, au poste de Secrétaire aux communications.
2. Élection de Mathieu Melançon, membre de la SOGÉÉCOM, au poste de Secrétaire aux relations internes.
3. Élection de Mathieu Lévesque, membre de l'AFESH-UQAM, au Comité aux luttes sociales.
4. Élection d'Anne-Marie Provost, membre de l'AÉMSP-UQAM, au Comité d'information.

## Campagne actuelle

---

### **Revendications**

1. Que dans le cadre de la campagne contre la privatisation que l'ASSÉ priorise les revendications suivantes : la démocratisation des instances et le réinvestissement massif. Que ces dernières s'articulent autour des projets de loi 107 et 110 sur la gouvernance.

2. Considérant que le gouvernement semble considérer que les déficits causés par les investissements dans l'économie doivent être résorbés par des coupures dans les services sociaux déjà sous-financés;

Considérant que les travailleurs et travailleuses seront certainement les plus touché-e-s par la crise actuelle, mais que le gouvernement entend malgré tout hausser les tarifs des services « publics »;

Considérant la consultation factice menée par le gouvernement au sujet du budget qui force la population à choisir le moindre mal entre les coupures proposées;

Considérant la menace d'une hausse du dégel des frais de scolarité;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute hausse de tarification des services sociaux tout en réaffirmant sa position en faveur de services publics gratuits et universels;

Que l'ASSÉ réaffirme son opposition à toute coupure dans les services sociaux;

### **Plan d'action**

1. Que l'ASSÉ expose ses positions sur la gouvernance au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS);

Que cet élément ne soit pas prioritaire dans la poursuite du plan d'action;

Qu'elle dépose un mémoire et ses positions au MELS qui serait basé sur la recherche sur la gouvernance produite à l'hiver 2009 par David Clément pour l'ASSÉ. Dans le cadre de ce mémoire, concernant la composition des CA, que soit mis de l'avant le principe d'une majorité de membres internes imputables et redevables envers leur instance syndicale.

2. Considérant le malaise du Conseil exécutif d'appuyer le manifeste du rassemblement du monde l'éducation;

Considérant les mandats du Congrès des 25 et 26 octobre 2008 qui stipulaient que :

- *On ne peut écrire un manifeste sur notre vision de l'éducation sans aborder les sujets d'accessibilité financière en profondeur, de frais de scolarité et de gratuité scolaire;*

- *Que le manifeste du rassemblement du monde de l'éducation contienne les points suivants :*

\* *Inclure une perspective de solidarité avec les mouvements sociaux;*

\* *Contre la présence du privé sur les conseils d'administration;*

\* *Exclure les partenariats publics privés*

*À défaut de quoi les associations devraient favoriser le retrait de l'ASSÉ de l'organisation du rassemblement.*

*Que le Conseil de Coordination puisse se retirer du rassemblement suite au Congrès à condition que 50 % + 1 des associations soient d'accord formellement par téléphone;*

Considérant que 12 associations membres de l'ASSÉ sur 16 n'ont pas répondu à la consultation que le Conseil exécutif a tenté de mener sur la participation de l'ASSÉ au rassemblement du monde de l'éducation alors qu'elles en avaient pris le mandat en Congrès;

Que l'on constate l'inefficacité des consultations téléphoniques des associations étudiantes;

Que l'on fasse un bilan face à ce type de consultation.

3. Considérant la proposition 3.1.2 telle qu'amendée adoptée aujourd'hui (*voir la proposition 2 dans campagne actuelle, revendications*) :

Que l'ASSÉ attaque en parole et en acte dès maintenant toute tentative du gouvernement d'augmenter les tarifs et de couper les programmes et les services sociaux et qu'en ce sens, une action concrète soit posée avant le dévoilement du budget et que celle-ci explore les possibilités de se joindre aux autres groupes sociaux combattifs. Que cette action soit organisée par l'AGEECLG.

4. Que le Congrès annuel de l'ASSÉ soit les 24, 25 et 26 avril 2009 dans la grande région métropolitaine.

5. Considérant que nous avons appuyé Éco société cet automne;

Que l'ASSÉ soutienne l'action du 5 mars organisée par Éco société et invite ses membres à y participer.

### **Prochaine campagne**

1. Que la prochaine campagne de l'ASSÉ prenne en compte les considérations mises de l'avant par le texte de l'AÉÉA-UL (annexe 1) et que des formations soient organisées dans les associations étudiantes locales dans le but de favoriser une analyse globale de notre vision de l'éducation qui est fondamentalement différente.

2. Que les associations membres soient consultées, en rapport à la prochaine campagne de l'ASSÉ, sur les enjeux suivants :

1- Pour une réforme progressiste du régime des prêts et bourses dont les sous-revendications pourraient être :

Pour la reconnaissance de l'autonomie financière dès le départ du domicile familial;

Pour une hausse ainsi qu'une indexation des frais de subsistance;

Pour l'abolition de la contribution parentale;

Pour une gestion publique intégrale du régime des prêts et bourses;

Pour la conversion des prêts en bourses dans le but de mettre fin à l'endettement étudiant

Pour l'abolition de la prise en compte de la pension alimentaire dans le calcul de l'aide financière aux études.

2- Pour une correction du sous-financement historique de l'éducation postsecondaire et un réinvestissement massif dans les programmes sociaux.

Que soit articulé, d'ici le Congrès annuel, un discours qui place ces revendications dans les contextes conjugués du dégel des frais de scolarité sur les étudiantes et étudiants et des conséquences de la crise économique et de ses impacts sur la société québécoise.

### **Structures**

#### **Conseils régionaux**

1. Que soit lancé un appel de texte en vue du Congrès annuel sur l'avenir des conseils régionaux et sur le déficit démocratique lors du Conseil de Coordination. Que les éléments suivants soient pris en compte :

1- Droits de vote au Conseil de Coordination

2- Budget des Conseils régionaux

### 3- Intégration des non-membres.

#### **Femmes**

1. Que les associations étudiantes membres de l'ASSÉ aient une réflexion sur la structure du Comité femmes et que des textes de réflexions avec pistes de solutions soient présentés au Congrès annuel et que le Comité femmes fasse le suivi. Que les appels de textes portent aussi sur les points suivants :

- 1- Rôle du féminisme dans les organisations syndicales étudiantes;
- 2- Place des hommes dans la lutte féministe;
- 3- Les perspectives féministes sur un projet de réforme de l'aide financière aux études.

2. Que le féminisme ne fasse pas obligatoirement l'objet d'une revendication lors de chaque campagne de l'ASSÉ, mais que son analyse soit incluse au même titre que tout autre facteur (social-économique, etc.) relié au sujet.

3. Considérant que plusieurs membres du Congrès ne sont pas informé-e-s du féminisme :  
Que la gardienne ou le gardien du senti informe les membres du Congrès de la politique de féminisation au début de celui-ci et qu'elle ou il invite les gens à venir s'informer sur le sujet.

#### **Conseil exécutif**

1. Que le Conseil exécutif travaille à un avis de motion dans le but de créer un nouveau poste de secrétaire aux relations internes.

Que plusieurs possibilités d'avis de motion soient déposées quatre semaines à l'avance du Congrès par le Conseil exécutif.

2. Que les associations étudiantes membres soient invitées à lire le mémoire déposé par Julie Deschenaux au Congrès annuel de St-Thérèse en 2006 (*sur la possibilité d'aller chercher les bourses gouvernementales d'exécutantes et exécutants d'une association nationale étudiante*) et que les associations membres soient invitées à consulter les assemblées générales en vue du Congrès annuel.

#### **Autres**

1. Que l'ASSÉ appui la création de syndicats étudiants dans les autres cycles scolaires, que l'ASSÉ appuie le comité de mobilisation de l'école d'hôtellerie des hautes Laurentides dans sa lutte contre la répression de leur administration qui nuit à la création de leur association étudiante.

#### **Permanence**

---

1. De renouveler le contrat de Véronique Martineau et de discuter de son contrat de travail lors du Congrès annuel.

#### **Finances**

---

##### **États financiers**

1. De recevoir les états financiers en annexe 2.

##### **Modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009**

1. L'adoption des modifications aux prévisions budgétaires 2008-2009 en annexe 3.

## **Avis de motion**

---

### **Dépôt des avis de motion**

1. Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant :

*Que l'annexe A des Statuts et règlements se lisent comme suit :*

#### **ANNEXE A : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF**

##### **ARTICLE 1**

Peuvent présenter leur candidature au Conseil exécutif toutes les personnes qui sont membres de l'ASSÉ et qui obtiennent l'appui de leur association locale.

##### **ARTICLE 2**

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

##### **ARTICLE 3**

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections partielles ou générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

##### **ARTICLE 4**

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ au moins deux (2) semaines avant la tenue du Congrès. Pour des élections dans le contexte d'un Congrès extraordinaire, l'instance qui l'aura convoqué (le tiers des associations membres ou le Conseil de Coordination) devra déterminer lors de la convocation les modalités de l'élection tout en respectant un délai raisonnable et réaliste pour le dépôt des mises en candidature.

##### **ARTICLE 5**

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

##### **ARTICLE 6**

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s poste par poste. Dans le cas où il n'y a qu'une candidature à un poste, la candidate ou le candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes. Si deux personnes se disputent un poste, celle qui a le plus de votes est déclarée élue. S'il y a plus de deux candidatures à un même poste et qu'aucune de ces

candidatures ne recueille la majorité absolue des voix au premier tour, un second tour de scrutin opposera les deux personnes ayant obtenu le plus de voix au premier tour. La personne qui obtient le plus de voix sera alors élue.

*D'ajouter l'annexe B suivante aux Statuts et règlements et de décaler les autres annexes en conséquence :*

## ANNEXE B : PROCÉDURES D'ÉLECTIONS DES COMITÉS

### ARTICLE 7

Peuvent présenter leur candidature au Comité du journal, au Comité à la mobilisation, au Comité femmes ainsi qu'à tous les comités de travail toutes les étudiantes et tous les étudiants qui obtiennent l'appui d'une association étudiante membre.

### ARTICLE 8

Les élections générales ont lieu lors du Congrès annuel en avril, mais le mandat des élu-e-s n'entre pas en fonction avant juin, afin de permettre une période de transition et de formation des nouveaux et nouvelles élu-e-s.

### ARTICLE 9

Un Congrès extraordinaire peut procéder à des élections générales s'il est spécifiquement convoqué à ce sujet. Un Congrès ou un Conseil de Coordination régulier ou extraordinaire peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation du Congrès ou du Conseil de Coordination.

### ARTICLE 10

Pour être recevable, chaque candidature doit être expédiée au siège social de l'ASSÉ. Les candidatures doivent être déposées à temps pour être intégrées dans le cahier de préparation à l'instance concernée, préférablement deux (2) semaines avant la tenue de ladite instance.

### ARTICLE 11

Chaque élection, générale ou partielle, devra être annoncée dans au moins un des médias officiels de l'ASSÉ et devra permettre au moment de sa parution un délai raisonnable et réaliste entre sa diffusion et la date limite du dépôt des candidatures. Dans le cas du Congrès annuel, la publication devra être diffusée au moins quatre (4) semaines avant la tenue du Congrès. Il est de la responsabilité de chaque association membre d'afficher et de diffuser les informations relatives aux élections.

### ARTICLE 12

Les élections se font au vote secret. Les candidats et candidates sont élu-e-s comité par comité. Dans le cas où le nombre de candidatures à un comité est plus petit ou égal au nombre de postes prévus sur ce comité, chaque candidate ou chaque candidat doit, pour être élu-e, recueillir une majorité absolue des associations présentes et le vote se fait individuellement. Dans le cas contraire, si plus de personnes posent leurs candidatures à un comité qu'il n'y a de postes prévus, les personnes ayant obtenu le moins de votes sont éliminées. Chaque association peut, dans ce cas voter autant de fois qu'il y a de postes

prévus.

**1. Le Conseil exécutif dépose l'avis de motion suivant :**

Que le point 2 de l'article 9 des statuts et règlements de l'ASSÉ se lise comme suit :

Le Congrès est composé des délégué-e-s de chaque association membre, avec trois (3) personnes maximum ayant droit de parole et un (1) droit de vote par délégation selon le principe une association = un (1) vote. La délégation doit être composée d'au moins une femme et aucune délégation ne doit être composée de plus de deux hommes. Une délégation peut faire une rotation (à concurrence de deux personnes) entre deux jours de Congrès, pourvu qu'elle respecte les autres modalités et qu'elle en informe le praesidium. Il est aussi composé de tous et toutes les membres du Conseil exécutif et des délégations du Conseil de Coordination, des Comités de travail, du Comité femmes, du Comité du journal et du Comité à la mobilisation qui disposeront d'un droit de parole. Le Conseil exécutif, le Conseil de Coordination ainsi que le Comité femmes possèdent également un droit de proposition.

**Traitement des avis de motion**

1. Que soit ajouté dans l'article 5, Chapitre 2, le critère suivant :

5. Que l'association endosse les principes de base de l'ASSÉ à l'article 4 du Chapitre 1.

Que soit remplacé dans l'article 5, Chapitre 2, à la dernière ligne du premier paragraphe, « elles doivent répondre à ces quatre critères » par « elles doivent répondre à ces cinq critères »<sup>1</sup>.

2. Que soit ajouté suite aux critères de l'article 5, Chapitre 2, le paragraphe suivant :

Que dans l'éventualité où une association ne respecte pas l'un de ces critères, qu'elle soit invitée par le Congrès à reconsidérer ce principe ou, le cas échéant, son affiliation<sup>2</sup>.

3. Que le point 2 de l'article 48 soit modifié comme suit :

« ou avoir été déposé au moins quatre (4) semaines avant la tenue du dit Congrès »<sup>3</sup>.

**Varia**

---

1. Motion soleil à Rémi Daigle pour son fabuleux travaille de gardien du senti.

2. Motion gros câlins à nos hôtes.

**Propositions mises en dépôt**

---

1. Considérant le non-respect des conditions établies lors du Congrès des 25 et 26 octobre 2008;

Que l'ASSÉ n'appuie pas le manifeste du rassemblement du monde de l'éducation.

2. Que l'ASSÉ se positionne contre le financement public des écoles privées et que l'État mette en place des mécanismes pour intégrer les employé-e-s et les élèves au système public, dans le cadre du débat actuel sur la question.

---

<sup>1</sup> Déposé au Congrès des 25 et 26 octobre 2008

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

## **Annexe 1**

### **Pour la revalorisation des savoirs, le réinvestissement de l'espace public et la reconstruction du politique**

*Par Valérie Laflamme-Caron et Mathieu Poulin-Lamarre, membres de l'AÉÉA-UL*

« Il y a eu, et il peut encore y avoir de grands penseurs individuels dans une atmosphère générale d'esclavage mental. Mais il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais de peuple intellectuellement actif dans une telle atmosphère. » John Stuart Mill

« La démocratie ne vaut que par la qualité des citoyens ». Comme Tocqueville l'a exposé au 19<sup>e</sup> siècle, le pouvoir par le peuple implique un certain nombre de nécessités dont la plus fondamentale sans doute renvoie à la capacité qu'ont les citoyens et citoyennes à réfléchir de façon libre et critique la société dans laquelle ils et elles vivent. L'implication de ceux-ci dans les processus politiques est évidemment au fondement de cette idée de démocratie, qui ne se réduit pas, comme on voudrait nous le faire croire, à un vote à chaque trois ou quatre ans. Le visible désengagement populaire au cours des dernières périodes électorales, au-delà des taux de participation désastreux, nous semble être l'expression de cette tendance marquée par une déresponsabilisation sans cesse croissante à l'égard de ces enjeux qui nous concernent tous et toutes. Loin du discours responsabiliste faisant la promotion de la prise en charge économique individuelle caractéristique des discours néo-libéraux, la responsabilité citoyenne que nous évoquons, plutôt que d'accroître les inégalités, met bien l'accent sur des préoccupations et des actions orientées vers le mieux-être collectif. Le système d'éducation est selon nous au fondement de ces problèmes et un travail à ce niveau est indispensable pour assurer la santé politique de notre société. Nous croyons que l'apathie croissante des Québécois-e-s à l'égard de la politique et, plus largement, de l'engagement citoyen, prend ses assises dans un double processus mené pendant les vingt dernières années qui a veillé d'une part à rendre les étudiant-e-s plus aptes à répondre aux demandes du marché, puis, d'autre part, à démocratiser l'accès à l'éducation pour que toutes et tous aient la possibilité d'y accéder. Deux problèmes ont rapidement émergé, soit l'instauration d'une idéologie clientéliste dans les rapports entre les étudiant-e-s et les institutions d'enseignement, et dans la foulée, un constant nivellement par le bas destiné à élargir à l'infini la clientèle de ces institutions. Ainsi n'est-il pas surprenant de voir les frais de scolarité augmenter de pair avec la réduction croissante des exigences pour l'accès aux établissements d'enseignement postsecondaires. De plus, avec la réforme Robillard en 1993, une dévalorisation croissante des savoirs au profit de compétences



techniques définies par les paramètres du marché a été mise en place et institutionnalisée, nous obligeant à faire notre deuil des arts, de la culture et de la pensée critique, relégués à des rôles mineurs. Fernand Dumont a dès le début interprété ces changements comme ayant provoqué l'émergence d'une logique technocratique en éducation : « pour qualifier ce grand ménage, on a parlé de déculturation. Le mot n'est pas si mal choisi : image du vide; désignation d'une absence » (Dumont 1971). Cette absence nous renvoie à ce désengagement citoyen que nous remarquons aujourd'hui, causant l'uniformisation béate des esprits que l'on spolie allègrement chaque jour.

Si l'on se permet d'imaginer un monde qui représenterait le paroxysme du totalitarisme, ce serait sans doute un monde où le pouvoir serait total, où personne ne songerait à contester l'ordre dominant, où l'idée même de résistance serait superflue tant le système semblerait aller de soi. Ce n'est pas un hasard si les grands totalitarismes de l'histoire ont sans cesse tenté de contrôler l'intelligentsia, en la muselant ou en définissant les conditions dans lesquelles pourrait s'élaborer tout discours. Parallèlement à ce contrôle des intellectuels, la tentative de polir, de rendre lisse le penser et l'agir de la population s'est traduit par le martèlement d'une idéologie à travers les canaux allant des plus grossiers aux plus subtils. La fabrication du consentement a remplacé dans nos sociétés l'usage immodéré de la force pour parvenir à ses fins. Le façonnement subtil d'une idéologie uniformisante est moins coûteux et surtout, plus efficace que la répression constante. Pour François Laplantine (2007), l'un des grands dangers de notre temps est l'éradication de la différence : « Les mises en question de la violence d'État (Horkheimer, Adorno, Arendt) et de l'esclavage par le colonialisme (Fanon, Césaire) ne peuvent certainement pas être confondues, mais elles supposent, toutes deux, *une pensée du dehors*. S'il n'y a pas de dehors, en effet, le totalitarisme ne peut être renversé, les rapports de pouvoir ne peuvent se transformer, pas plus que les rapports que le sujet entretient avec lui-même ». « Aussi l'une des tâches (urgentes) de notre époque est-elle de réintroduire de la complexité, de la négativité et de la contradiction dans un monde qui tend vers l'indifférence (littéralement sans différence) ».

Dans ce contexte, les intellectuel-le-s et les étudiants et étudiantes doivent prendre la place qui leur revient dans l'espace public afin d'assumer leurs responsabilités. Une société a besoin de ces gens qui remettent sans cesse les choses en question, doutent, critiquent, ou, si l'on veut, qui disent ce qui est « en le faisant apparaître comme pouvant ne pas être, ou pouvant ne pas être comme il est » (Foucault 1983). C'est ce « travail collectif d'invention politique » (Bourdieu 2001) qui permettra la redécouverte des lieux les plus communs, la relecture de la scène politique et le souci de participer à sa reproduction constante. En adoptant un regard critique face au monde dans lequel nous évoluons, nous

pourrons remarquer le caractère construit des réalités qu'on veut nous faire apparaître comme naturelles. Avec l'émergence de ce paradigme économique que l'on nomme néolibéralisme, une nouvelle forme de régulation politique émerge, la « gouvernance ». Ce processus non encore achevé se caractérise par le déplacement des décisions politiques des institutions de la démocratie représentative à des instances extraparlimentaires de nature technocratique et juridique (Bourque, Duchastel et Pineault 1999). Ainsi, une nouvelle relation émerge entre le savoir et le gouvernement qui considère de plus en plus les enjeux politiques comme des problèmes non-politiques et non-idéologiques qui nécessitent des solutions techniques (Ong 2006), ce qui mène à la création de commissions d'enquête, de consultations d'experts, etc. plutôt qu'à de réels débats au sein de la société. Cette tendance à la dépolitisation de tout ce qui nous entoure au profit de cette gouvernance technocratique n'est permise que par la désolante apathie d'une société désengagée qui de plus en plus, se plie à des orientations politiques arrimées au marché. La passivité et l'ignorance dans laquelle sont plongés les citoyens et citoyennes finissent par les déposséder peu à peu de leur pouvoir critique. Ainsi, s'il y a une lutte qui s'impose et qui se fait de plus en plus pressante, c'est celle de la revalorisation du savoir critique et de l'engagement citoyen, seule condition pour permettre que d'autres combats puissent se mener contre un ordre du monde qui ne va pas de soi et que nous refusons.

L'intellectuel, au sens où je l'entends, n'est ni un pacificateur ni un bâtisseur de consensus, mais quelqu'un qui engage et qui risque tout son être sur la base d'un sens constamment critique, quelqu'un qui refuse quel qu'en soit le prix les formules faciles, les idées toutes faites, les confirmations complaisantes des propos et des actions des gens de pouvoir et autres esprits conventionnels. Non pas seulement qui, passivement, les refuse, mais qui, activement, s'engage à le dire en public. (Saïd 1996)

Où étaient les intellectuel-le-s lors du débat sur les accommodements raisonnables? Lors des récentes élections? Où sont-ils alors que le projet de loi 107 menace de modifier la composition des conseils d'administration des universités, afin que ceux-ci soient dorénavant composés aux deux tiers de « membres indépendants »? Indépendants de quoi, au juste? Comme Hélène Desmarais, qui vient tout juste d'être nommée à la tête du conseil d'administration du CHUM? Où sommes-nous lorsque Marc Simoneau, ancien animateur de tribunes sportives, analyse finement le conflit israélo-palestinien en disant que l'on devrait faire de Gaza « un parking »? Quand Sylvain Bouchard affirme que les personnes assistées sociales ne devraient pas avoir le droit de vote? Où sommes-nous quand Lise Ravary écrit que les publicités sexistes sont « des choses qu'on ne voit plus ici aujourd'hui. » *Bouchard en parle* est, à Québec, après *Le brunch musical*, l'émission du matin la plus écoutée. En 2007, *Châtelaine* était lue par plus d'un

million de personnes. Ne nous sommes-nous pas éloigné-e-s des *Point de mire*, *Carrefour* et *Premier plan*, émissions animées par René Lévesque, par lesquelles il permettait à la population québécoise de comprendre les grands enjeux de l'heure, non sans une bonne dose d'esprit critique et de rigueur intellectuelle? Écouter pendant trente minutes un homme démontrer platement la nécessité de nationaliser nos ressources serait une chose impensable aujourd'hui. On nous a abruti-e-s, et en tant que peuple, nous en redemandons encore. Cela doit cesser. Nous devons prendre nos responsabilités.

Il est ainsi, et plus que jamais, nécessaire, de revendiquer une éducation qui se veut critique. Face à un diplôme universitaire qui ne vaut plus que par sa plus ou moins grande concentration en savoirs techniques exigés par l'industrie, nous nous devons de réintroduire dans l'enseignement secondaire et postsecondaire des préoccupations politiques, critiques et éthiques. C'est en faisant preuve d'audace et d'inventivité que nous désinstitutionnaliserons le savoir, par la **réappropriation des espaces publics**, par la **création de formes d'éducation parallèles et collectives**, par le **surinvestissement des médias de masse** qui sont présentement totalement abandonnés par ceux et celles qui ont quelque chose à dire, c'est-à-dire nous, les étudiants et étudiantes. Si une utopie mérite d'être mise de l'avant, c'est cet humanisme, non pas celui qui divise et exclut, mais celui qui est « à proprement démocratique, ouvert à toutes les classes et à tous les milieux, et le comprendre comme processus illimité de révélation, de découverte, d'autocritique et de libération. » (Saïd 2005) Celui-là même qui nous permet de corriger les erreurs d'interprétation, de combattre les idées reçues, les clichés et stéréotypes qui simplifient à outrance notre rapport à l'Autre et qui finalement, nous plongent dans l'indifférence la plus totale, qui n'est « l'instrument d'aucune instance particulière, métapolitique, métaéconomique [et qui] permet au capitalisme d'entrer dans sa phase de fonctionnement opérationnel » (Lipovetsky 1983). Nous devons mettre fin aux fausses dichotomies, faire tomber ces barrières qui nous divisent, cesser de nous réfugier dans des positions qui ne sont devenues que des parodies d'elles-mêmes. Enfin, mettons-nous au travail. Nous sommes étudiant-e-s, alors plus que jamais, étudions! Lisons! Écrivons! Discutons! Questionnons! Et surtout, mettons un frein à la marginalisation des alternatives. Faisons en sorte que le changement redevienne possible en partageant nos idées avec l'ensemble de la population. Il existe encore des « utopies réalistes » (Bourdieu 2001).

Ceci n'est pas un banal appel à l'engagement. C'est cette ultime chance de renverser la vapeur et de nous réapproprier ce qu'on nous extorque subtilement, le pouvoir et la liberté de réfléchir et de critiquer. Ce n'est que lorsque nous aurons entrepris de reconquérir notre place au sein de la société québécoise que nous pourrons aspirer à une reconstruction du politique, à une réelle émancipation collective.

## Références

Bourdieu, Pierre, 2001, «Pour un savoir engagé», in *Contre-feux 2*, Paris : Liber – raisons d'agir.

Bourque, Gille, Jules Duchastel et Éric Pineault, 1999, «L'incorporation de la citoyenneté», *Sociologie et sociétés*, 31 : 1 (41-64).

Dumont, Fernand, 1995, *Raisons communes*, Montréal : éditions Boréal.

Foucault, Michel, 1983, « Structuralisme et post-structuralisme » dans Defert et Ewald (1991) *Foucault : Dits et écrits II*, Paris, Gallimard (Quarto).

Laplantine, François, 2007, *Le sujet. Essai d'anthropologie politique*, Paris, Téraèdre.

Lipovetsky, Gilles, 1983, *L'Ère du vide*, Paris : Gallimard.

Ong, Aiwha, 2006, *Neoliberalism as exception. Mutations in citizenship and sovereignty*, Durham, Duke University Press.

Saïd, Edward, 1996, *Des intellectuels et du pouvoir*, Paris : éditions du Seuil.

Saïd, Edward, 2005, *Humanisme et démocratie*, Paris : éditions du Seuil.

## Annexe 2

### États des résultats au 20 février 2009

<b>Revenus</b>	<b>Cumulatif</b>	<b>%</b>	<b>Prévisions (Octobre 2008)</b>
<b>Cotisations</b>	<b>109 713,50 \$</b>	<b>97%</b>	<b>113 520,00 \$</b>
<b>Instances</b>	<b>3 615,00 \$</b>	<b>39%</b>	<b>9 375,00 \$</b>
Congrès	2 035,00 \$	33%	6 075,00 \$
Camps de formation	1 580,00 \$	48%	3 300,00 \$
Spéciales	- \$		- \$
<b>Dons</b>	<b>1 085,63 \$</b>	<b>54%</b>	<b>2 000,00 \$</b>
<b>Activités de financement</b>	<b>440,00 \$</b>	<b>105%</b>	<b>420,00 \$</b>
<b>Fonds des arrêté-e-s</b>	<b>- \$</b>		<b>- \$</b>
<b>Autres</b>	<b>- \$</b>		
<b>Totaux</b>	<b>114 854,13 \$</b>	<b>92%</b>	<b>125 315,00 \$</b>

## Dépenses

<b>Fonds d'entraide</b>	<b>1 000,00 \$</b>	<b>18%</b>	<b>5 676,00 \$</b>
<b>Information</b>	<b>13 065,38 \$</b>	<b>75%</b>	<b>17 450,00 \$</b>
Ultimatum et express	4 830,07 \$	60%	8 100,00 \$
Revue Ultimatum	4 802,07 \$	112%	4 300,00 \$
Matériel d'information	2 568,53 \$	68%	3 800,00 \$
Traduction	- \$		- \$
Documentation & références	364,71 \$	36%	1 000,00 \$
Recherche	500,00 \$	100%	500,00 \$
<b>Instances</b>	<b>8 874,62 \$</b>	<b>55%</b>	<b>16 000,00 \$</b>
Congrès	1 901,04 \$	23%	8 100,00 \$
Camps de formation	2 757,97 \$	63%	4 400,00 \$
Comités et CoCo	4 215,61 \$	120%	3 500,00 \$

*Les revenus indiqués sur cette page sont des revenus estimés. Actuellement, il manque, entre autres, 45 826 \$ de cotisations étudiantes à recevoir et 220 \$ de frais pour les derniers camps de formation et Congrès.*

<b>Mobilisation</b>	<b>6 455,25 \$</b>	<b>43%</b>	<b>15 000,00 \$</b>
Tournées & représentations	5 662,35 \$	44%	13 000,00 \$
Matériel pour les actions	792,90 \$	40%	2 000,00 \$
Fonds de grève	- \$		- \$
<b>Bureau</b>	<b>9 071,57 \$</b>	<b>63%</b>	<b>14 500,00 \$</b>
Loyer	7 872,16 \$	66%	12 000,00 \$
Assurances	- \$		- \$
Fournitures	1 023,36 \$	51%	2 000,00 \$
Informatique	176,05 \$	35%	500,00 \$
<b>Administration</b>	<b>4 320,34 \$</b>	<b>94%</b>	<b>4 600,00 \$</b>
Honoraire professionnel	3 894,19 \$	100%	3 900,00 \$
Frais de caisse	426,15 \$	61%	700,00 \$
Frais d'intérêt	- \$		- \$
<b>Communication</b>	<b>5 556,95 \$</b>	<b>58%</b>	<b>9 575,00 \$</b>
Télécommunications	3 389,76 \$	48%	7 000,00 \$
CNW Telbec	557,94 \$	46%	1 200,00 \$
Poste	545,22 \$	242%	225,00 \$
Internet et site	1 064,03 \$	93%	1 150,00 \$
<b>Employé-e-s</b>	<b>24 074,87 \$</b>	<b>62%</b>	<b>39 000,00 \$</b>
Salaire	14 825,33 \$		
DAS – QC	5 923,23 \$		
DAS – CA	3 326,31 \$		
CSST	- \$		
<b>Conseils régionaux</b>	<b>- \$</b>	<b>0%</b>	<b>1 500,00 \$</b>
CRAM	- \$	0%	500,00 \$
MASSE	- \$	0%	500,00 \$
CRAALLL	- \$	0%	500,00 \$
Nouveaux Conseils Régionaux	- \$		- \$
<b>Divers</b>	<b>100,00 \$</b>	<b>8%</b>	<b>1 300,00 \$</b>
Subventions	100,00 \$	8%	1 300,00 \$
Projets spéciaux	- \$		
Fonds des arrêté-e-s	- \$		
<b>Totaux</b>	<b>72 518,98 \$</b>	<b>58%</b>	<b>124 601,00 \$</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>42 335,15 \$</b>		<b>714,00 \$</b>

## Annexe 3

	Prévisions 2008- 2009 adoptées au Congrès octobre 2008	Différence	Proposition prévisions budgétaires 2008-2009 Congrès février
<b>Revenus</b>			
<b>Cotisations</b>	<b>113 520,00 \$</b>	(4 300,00) \$	<b>109 220,00 \$</b>
		- \$	
<b>Instances</b>	<b>9 375,00 \$</b>	2 700,00 \$	<b>12 075,00 \$</b>
Congrès	6 075,00 \$	- \$	6 075,00 \$
Camps de formation	3 300,00 \$	2 700,00 \$	6 000,00 \$
		- \$	
<b>Dons</b>	<b>2 000,00 \$</b>	- \$	<b>2 000,00 \$</b>
		- \$	
<b>Activités de financement</b>	<b>420,00 \$</b>	80,00 \$	<b>500,00 \$</b>
		- \$	
<b>Fonds des arrêté-e-s</b>	<b>- \$</b>	- \$	<b>- \$</b>
		- \$	
<b>Surplus 07-08</b>	<b>- \$</b>	- \$	<b>- \$</b>
		- \$	
<b>Totaux</b>	<b>125 315,00 \$</b>		<b>123 795,00 \$</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Fonds d'entraide</b>	<b>5 676,00 \$</b>	(176,00) \$	<b>5 500,00 \$</b>
<b>Information</b>	<b>17 450,00 \$</b>	350,00 \$	<b>17 800,00 \$</b>
Ultimatum et express	7 850,00 \$	150,00 \$	8 000,00 \$
Revue Ultimatum	4 300,00 \$	500,00 \$	4 800,00 \$
Matériel d'information	3 800,00 \$	(300,00) \$	3 500,00 \$
Documentation & recherche	1 000,00 \$	- \$	1 000,00 \$
Recherche	500,00 \$	- \$	500,00 \$
<b>Instances</b>	<b>16 000,00 \$</b>	5 200,00 \$	<b>21 200,00 \$</b>
Congrès	8 100,00 \$	(400,00) \$	7 700,00 \$
Camps de formation	4 400,00 \$	3 850,00 \$	8 250,00 \$
Comités et CoCo	3 500,00 \$	1 750,00 \$	5 250,00 \$

	<b>Prévisions 2008- 2009 adoptées au Congrès octobre 2008</b>	<b>Différence</b>	<b>Proposition prévisions budgétaires 2008-2009 Congrès février</b>
<b>Dépenses</b>			
<b>Mobilisation</b>			
	<b>15 000,00 \$</b>		<b>11 000,00 \$</b>
Tournées & représentations	13 000,00 \$	(4 000,00) \$	9 000,00 \$
Matériel pour les actions	2 000,00 \$	-	2 000,00 \$
<b>Bureau</b>			
	<b>14 500,00 \$</b>	-	<b>14 500,00 \$</b>
Loyer	12 000,00 \$	-	12 000,00 \$
Assurances	-	-	-
Fournitures	2 000,00 \$	-	2 000,00 \$
Informatique	500,00 \$	-	500,00 \$
<b>Administration</b>			
	<b>4 600,00 \$</b>	-	<b>4 600,00 \$</b>
Honoraire professionnel	3 900,00 \$	-	3 900,00 \$
Frais de caisse	700,00 \$	-	700,00 \$
Frais d'intérêt	-	-	-
<b>Communication</b>			
	<b>9 575,00 \$</b>	(725,00) \$	<b>8 850,00 \$</b>
Télécommunications	7 000,00 \$	(1 500,00) \$	5 500,00 \$
CNW Telbec	1 200,00 \$	-	1 200,00 \$
Courrier	225,00 \$	525,00 \$	750,00 \$
Internet et site	1 150,00 \$	250,00 \$	1 400,00 \$
<b>Employé-e-s</b>			
	<b>39 000,00 \$</b>		<b>39 000,00 \$</b>
Salaire employée 1			3608,1
Salaire employée 2			23 295,27
Das-QC et Canada et charges sociales de l'employeur			11 496,63 \$
CSST			600,00 \$
<b>Conseils régionaux</b>			
	<b>1 500,00 \$</b>	(750,00) \$	<b>750,00 \$</b>
CRAM	500,00 \$	(250,00) \$	250,00 \$
MASSE	500,00 \$	(250,00) \$	250,00 \$
CRAALL	500,00 \$	(250,00) \$	250,00 \$
<b>Divers</b>			
	<b>1 300,00 \$</b>	-	<b>1 300,00 \$</b>
Subventions	1 300,00 \$	-	1 300,00 \$
Fonds des arrêté-e-s			
<b>Totaux</b>	<b>124 601,00 \$</b>	<b>101,00 \$</b>	<b>124 500,00 \$</b>
<b>Surplus/(déficit)</b>	<b>714,00 \$</b>	<b>123 786,00 \$</b>	<b>(705,00) \$</b>